



La Lettre *Eco-citoyen Paris-Rive-Gauche* N°2 - Juin 2008

Edito

Vous avez été très nombreux à vous intéresser au projet eco-citoyen Paris-Rive-Gauche. Nous avons reçu près de 150 demandes de participation à la première rencontre citoyenne. Ces demandes émanent d'habitants, de salariés, de commerçants, d'étudiants, d'associations, de services de proximité, etc. Nous avons pris contact par téléphone avec la plupart d'entre vous. Pour des raisons d'horaires, certains ne sont pas parmi nous aujourd'hui. Par ailleurs, nous avons eu plus de 3 000 visites sur le blog au cours des deux derniers mois.

Vous nous avez dit pourquoi ce projet vous motive. Parce que des acteurs du quartier qui, trop souvent, se méconnaissent vont travailler ensemble : collectivités locales, entreprises, associations, Université et simples citoyens. Parce que les projets émanent du « bas » (les usagers du quartier) et non du « haut » et qu'ils s'appuient sur une démarche participative. Parce que chaque projet concerne plusieurs catégories d'usagers - ce qui permet d'optimiser les ressources et de renforcer la mixité. Vous nous avez également dit que vous étiez prêt à vous investir dans des actions collectives qui améliorent la qualité environnementale du quartier, les rythmes de la vie quotidienne, le lien social, les relations avec les autres quartiers, l'avenir du quartier...

A nous tous maintenant de passer à l'action ! Nous aurons réussi cette première rencontre citoyenne si nous avons appris à nous connaître, si, dans chaque atelier, nous avons identifié et hiérarchisé des projets rapidement réalisables et si nous avons commencé à imaginer la façon de les mettre en place.

Pierre Dommergues

Quels sont nos objectifs ?

Créer une dynamique associant habitants, salariés, étudiants, associations et entreprises...

Paris-Rive-Gauche a des atouts exceptionnels - économiques (entreprises, commerces, artisans), culturels (BnF), scientifiques (Université Paris Diderot), sociologiques (mixité de population). Des équipements de qualité. Un important réseau de transports en commun. Il nous appartient de valoriser ses atouts et de les développer dans une démarche commune. Il s'agit de créer une dynamique associant habitants, salariés, commerçants, étudiants, visiteurs, associations, etc.

...afin de conduire des projets de développement durable et de citoyenneté...

Innover dans des actions exemplaires de développement durable à l'échelle du quartier. Innover dans les déplacements (co-voiturage, auto-partage, voiture électrique, PDE, etc.), la collecte des déchets, les économies d'énergie, l'utilisation raisonnée de l'eau, etc.

Expérimenter de nouvelles articulations entre vie professionnelle, vie personnelle et vie citoyenne. Construire ensemble des réponses innovantes sur les horaires des services publics (crèches, par exemple) et privés (commerces), etc.

Partager et créer du lien social et faire vivre l'espace public. Partager nos attentes, nos pratiques, nos idées, nos projets, nos ressources. Mieux nous connaître et mieux connaître notre quartier. Imaginez la qualité de nos projets si nous mobilisons non seulement l'expertise et les savoir-faire officiels, mais aussi l'expertise et les savoir-faire des citoyens - tous ceux qui vivent et travaillent dans le quartier.

... à partir d'un "diagnostic partagé"

Nous allons commencer par un "diagnostic partagé" du quartier afin de construire collectivement le projet d'une éco-citoyenneté dynamique et active dans Paris-Rive-Gauche. Il ne s'agit pas de se lancer dans un diagnostic exhaustif des forces et faiblesses du quartier, mais plutôt d'identifier les enjeux locaux du développement durable et du « vivre ensemble », de recenser les expériences déjà réalisées ou en cours, de concevoir de nouveaux projets à l'échelle du quartier et, ce faisant, de jeter les bases d'une communauté de devenir.

C'est à l'issue de ce diagnostic partagé que seront identifiés, proposés et hiérarchisés des chantiers qui seront menés avec un parti pris de partenariat, de valorisation et d'optimisation des ressources existantes.

La première rencontre citoyenne du 17 juin 2008

Comment allons nous travailler ensemble ?

Aujourd'hui, nous nous retrouvons tous pour la première fois

Nous sommes des habitants, des salariés, des élèves et étudiants, des commerçants du quartier. Nous avons chacun une expérience particulière de notre quartier Paris-Rive-Gauche. C'est cela qui va donner de la richesse à nos échanges. Et nous permettre d'imaginer des améliorations utiles et intéressantes à la vie dans notre quartier.

C'est la première fois qu'un tel groupe, réunissant un public aussi diversifié va se réunir, et travailler ensemble. La première fois aussi que la Mairie de Paris et du 13ème, des entreprises, l'Université, des associations se retrouvent comme pour travailler sur la vie de et dans notre quartier, dans une perspective de développement durable.

Nous allons nous parler, nous écouter, apprendre à nous connaître

Nous allons commencer par nous parler et nous écouter ! La co-construction de projets passe d'abord par la parole et l'écoute qui, dans un cadre structuré, vont donner naissance à une vision et une compréhension partagée. C'est sur cette base que vont pouvoir se construire les projets.

Le point de départ, c'est que chaque personne - qui vit, travaille, étudie, dans le quartier - a des ressources et peut apporter sa contribution à une amélioration. Un autre principe, c'est que de nombreuses ressources peuvent être mobilisées et mutualisées pour installer des pratiques nouvelles ou des projets nouveaux. Certaines entreprises ont, par exemple, des programmes très avancés dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, ou le développement durable. Ces ressources peuvent aussi servir à la vie dans le quartier.

Nous allons identifier, au cours de six ateliers participatifs, des actions que nous pourrons mettre en place ensemble

Le programme est conçu pour nous permettre de faire connaissance avec le projet et entre nous. Il nous amènera à partager notre expérience individuelle du quartier, nos souhaits, pour identifier ce qui est commun entre nous (comment nous y sommes arrivés, nos premières impressions, notre impression actuelle).

Il nous permettra également d'identifier - au cours de six ateliers thématiques - les premières actions que nous pourrons mettre en place, ensemble à l'automne prochain.

Afin de faciliter la communication, deux animateurs auront pour mission, dans chacun des ateliers, de faire en sorte que la parole circule bien entre les participants, que le temps prévu pour chaque phase de l'échange soit respecté et que l'atelier débouche sur des propositions simples et partagées. Les animateurs auront aussi pour rôle de présenter à la fin de la réunion la synthèse des travaux du groupe dont ils seront les portes-paroles.

Après le 17 juin...

...Nous nous retrouverons à deux reprises - à l'occasion de deux nouvelles séries d'ateliers en septembre et octobre - , avec nos animateurs, pour approfondir nos projets avec des personnes-ressources, pouvant aider à la concrétisation du projet.

Cela nous conduira, en novembre/décembre, à un débat public, portant sur le quartier, son devenir, et les actions que nous aurons retenues. Ensuite, nous passerons à l'étape de la réalisation.

Yves Mathieu

Les trois temps du « diagnostic partagé »

La condition de la réussite, c'est que le maximum d'usagers du quartier s'implique, à un degré ou un autre dans le projet. Qu'une information de qualité soit largement partagée. Que la diversité de l'expertise (notamment des usages) soit reconnue. Que les projets soient conçus et portés par les acteurs eux-mêmes. Que les règles du jeu de la concertation soient clairement établies.

Le diagnostic se déroule en trois temps :

(1) Une séance collective (17 juin 2008). Cette première rencontre citoyenne va permettre aux participants (70-80 d'entre nous) d'exprimer nos attentes individuelles et collectives et de proposer des pistes d'actions.

(2) Deux séries d'ateliers thématiques (septembre-octobre 2008). Ils seront l'occasion de travailler en groupe afin de dessiner les contours d'actions possibles.

(3) Le débat public (nov./déc. 2008). Il restituera les perceptions des ateliers, proposera des chantiers et des méthodes pour mieux travailler ensemble.

Comment s'organise la 1^{ère} rencontre citoyenne?

Cette première rencontre citoyenne regroupe les participants qui ont manifesté leur volonté de participer à nos activités en s'inscrivant sur le blog. Après une présentation du projet, les participants se répartissent, selon leur intérêt, dans l'un des 6 ateliers, avec comme contrainte que, dans chaque atelier, soit représentées les différentes catégories d'usagers du quartier (habitants, salariés, élèves/étudiants, représentants d'association, visiteurs, etc.). Par ailleurs, on s'efforcera de constituer des groupes où sont représentés à égalité des hommes et des femmes.

Les 6 ateliers

- A. 1. Pour un quartier durable
 - A.2. Les temps dans le quartier
 - A. 3. Le lien social/l'espace public
 - A.4. Le quartier dans le monde
 - A.5. Paris Rive Gauche - demain
 - A.6. Agir ensemble
-

Afet Editions 12/06/2008

Cette lettre est conçue et réalisée par l'Afet
Mise en page B.Ménard

Le Plan climat de Paris

Depuis plusieurs années, la Ville de Paris a engagé des actions de développement durable sur l'ensemble du territoire parisien, pour construire un avenir durable et solidaire pour la capitale, aujourd'hui et pour les générations futures.

Pour Paris, s'engager dans la voie du développement durable, c'est :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer l'environnement
- renforcer la cohésion sociale et la solidarité
- stimuler une économie dynamique responsable et créatrice d'emplois durables
- susciter la participation de la population aux décisions.

Depuis 2006, l'Agenda 21 de Paris a été engagé. Ainsi, un état des lieux partagé du territoire parisien a été élaboré. Il permettra de produire un plan d'actions pluriannuel répondant aux enjeux relevés. Outil en faveur de l'environnement, l'Agenda 21 permettra également d'encourager et s'appuyer sur des modes de production et de consommation sobres, de favoriser l'emploi dans les filières des éco-activités et de l'insertion socioprofessionnelle, de construire et réhabiliter des logements sociaux économes, pour en faire bénéficier tous les Parisiens, dans un principe de solidarité territoriale.

Le Bilan Carbone de Paris

Le Bilan Carbone de Paris réalisé en 2006 a montré que Paris, qui représente 10 % du PIB français, émet un peu moins de 10 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du pays. Cela s'explique notamment par la compacité de la capitale. L'analyse a montré que trois secteurs étaient les plus gros émetteurs, quasiment au même niveau, soit 1,75 million de tonnes de carbone (6,42 t.éq.CO₂) : le bâtiment, au sens global (type et provenance des matériaux utilisés, mise en œuvre, exploitation et notamment chauffage, électricité, etc.); le transport de personnes et le transport de marchandises. Vient ensuite un secteur composite regroupant l'ensemble des émissions liées à la fabrication et élaboration de tous les produits consommés par les Parisiens et l'élimination des déchets qu'ils engendrent, soit au total 1,3 million tonnes carbone. Aux 6,55 millions de tonnes de carbone émis par les Parisiens, il faut ajouter les 4,425 millions tonnes carbone émises par les visiteurs, qui viennent dans la capitale pour des raisons professionnelles ou de loisirs. Mais on constate qu'une fois arrivés dans Paris, plus de 80 % des visiteurs utilisent les transports en commun.

Inscrit dans l'Agenda 21, le Plan Climat de Paris a été voté à l'unanimité du Conseil de Paris en octobre 2007. Il prescrit des objectifs très ambitieux pour que le territoire parisien puisse développer une contribution forte, en fonction des compétences de la collectivité parisienne, à la lutte contre le réchauffement climatique.

Cette participation implique des actions exemplaires et d'une très haute qualité environnementale pour [...]

Un Bilan Carbone™ pour la ZAC PRG

L'un des risques majeurs auquel est confrontée notre planète est le réchauffement climatique. Pour en minimiser les conséquences, il faut la participation active d'une majorité de ses habitants, ceux qui sont en capacité de réagir (les pays « riches » comme l'Europe et ceux qui se développent rapidement comme la Chine). La communauté scientifique est unanime pour estimer qu'à la fin de ce siècle, la température moyenne à la surface de la terre aura augmentée d'environ 3,5° C si rien n'est fait.

La France s'est fixée une cible de division par quatre de ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. En 2007, la France métropolitaine a émis environ 520 millions de tonnes éq. CO₂¹ soit une moyenne approchée de 8 t éq. CO₂ par habitant. L'ensemble des parties prenantes françaises doit se mobiliser autour de cet objectif : particuliers, industries, entreprises, agglomérations, administrations publiques, commerces ...

Un quartier comme la ZAC PRG réunit un grand nombre de ces parties prenantes qui ont, pour certaines d'entre elles, déjà entrepris une démarche de participation à cet objectif national. Par exemple, la Ville de Paris a réalisé en 2006 son Bilan Carbone™. La méthode Bilan Carbone™ de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) vise à estimer les émissions de gaz à effet de serre liées aux activités d'une entreprise ou sur le territoire d'une collectivité³.

Une réflexion est en cours afin d'envisager une telle étude sur la ZAC PRG ; un groupe de travail composé de représentants de la ville de Paris, de l'Université Paris Diderot, d'entreprises et de l'ADEME définit actuellement un cahier des charges. L'objectif est de rejoindre la démarche Eco-citoyen PRG dès que ce cahier des charges sera finalisé (second semestre 2008).

Un Bilan Carbone™ se compose de deux phases : un diagnostic sous forme d'estimation des émissions de GES, un plan de réduction de ces émissions. L'ensemble des parties prenantes de la ZAC sera mobilisé : les résidents, les étudiants, les collégiens et écoliers, les enseignants, les collaborateurs d'entreprises et de la ville de Paris, les élus, les commerçants ...

Pourquoi ? Parce que la phase de diagnostic requiert une collecte de données importante et que la mise en œuvre d'un plan de réduction nécessite l'implication de tous.

Cette mobilisation sera indispensable pour la conduite et la réussite de ce projet ambitieux mais réaliste.

Patrice Cressent

¹ Il y a deux unités courantes pour comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre : la tonne équivalent carbone (t éq. C) et la tonne équivalent CO₂ (t éq. CO₂). Le passage de l'une à l'autre des unités se fait grâce au coefficient 44/12. Autrement dit, 1 t éq. C = 3,67 t éq. CO₂ ; soit environ 4 fois plus.

² C'est une méthode de comptabilisation reposant sur des estimations donnant des ordres de grandeur qui permettent d'agir sur le phénomène « effet de serre » (réductions des émissions de CO₂).

[...]

tout ce qui concerne le patrimoine propre de la Ville (plus de 2 500 équipements, bâtis et non bâtis), mais aussi les aménagements, constructions, équipements qu'elle met en œuvre. En plus des actions basées sur la maîtrise de l'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables, le Plan Climat implique des actions dites d'« adaptation » au réchauffement, qui est tendanciellement inéluctable même s'il peut et doit être contenu. La végétalisation de la voirie, des toitures et des façades en fait partie, parce qu'elle contribue tant au confort d'été des Parisiens qu'à la biodiversité.

Sur l'ensemble des questions environnementales, Paris se caractérise par un cadre de vie de qualité. Le magazine *Selection du Reader's Digest* a ainsi classé la ville à la 4^{ème} place de son palmarès 2007 des villes les plus « vertes » de la planète, c'est-à-dire « à la fois les plus soucieuses de leur environnement et les plus vivables ». Par exemple, Paris abrite plus de 100 000 arbres, 1 660 espèces animales et plus de 1 900 espèces de plantes sauvages et champignons.

Au cours de la précédente mandature, 32 ha d'espaces verts supplémentaires ont été créés au total, un réseau de surveillance et étude sur la biodiversité et les milieux naturels a été mis en place, la gestion différenciée dans les espaces verts municipaux a été fortement développée. L'histoire, la vie, l'identité et le patrimoine même de Paris sont fortement concernés par l'eau : la Seine, les canaux, les fontaines d'agrément, mais aussi 108 fontaines de distribution d'eau potable disséminées dans la capitale.

En matière de déplacements, le réseau des transports en commun de Paris est caractérisé par un maillage extrêmement dense, qui représente 40 % des déplacements (plus de 10 millions de déplacements quotidiens, dans Paris et entre la capitale et la banlieue). Dans Paris intra-muros, 55 % des déplacements relèvent de modes de transports doux.

Clément Cohen

La démarche de l'Association française de l'excellence territoriale (Afet)

Le programme a été conçu par une équipe expérimentée dans les démarches participatives et dans l'accompagnement de projets de développement local. Nous avons travaillé, pendant plus de 6 mois, avec un Comité de pilotage constitué par les membres fondateurs du projet.

Ce travail préparatoire a porté sur la création d'un processus permettant la participation la plus forte possible des acteurs du projet. Il n'a pas porté sur les solutions, ni sur la sélection préalable de projets. Nous avons souhaité laisser carte blanche aux participants de la rencontre du 17 juin qui identifieront, eux-mêmes, les projets collectifs au cours des 6 ateliers prévus.

Le projet est coordonné par l'Afet en liaison avec Missions publiques. Il est animé par Pierre Dommergues, Yves Mathieu et Patrice Vuidel.

Les partenaires fondateurs

- **Des collectivités locales** (Ville de Paris et Mairie du 13^{ème} arrondissement) et un ministère (Santé, jeunesse et sports) ;
- **des entreprises** (BnF, Caisse nationale des caisses d'épargne, La Poste, Natixis, Port autonome de Paris, Sémapa) ;
- **l'Université Paris Diderot.**

Au cours de cinq réunions, ces partenaires, constitués en Comité de pilotage, ont co-construit une culture commune fondée sur des principes tels que : le partage d'informations pertinentes ; la mutualisation des ressources ; la préférence pour les projets « mixtes » dont les acteurs/bénéficiaires appartiennent à plusieurs catégories d'usagers, etc.

Le projet s'inscrit dans une démarche de réflexion - expérimentation, engagée depuis 2005, dans le quartier, par la Ville de Paris (Bureau des temps et Direction de la voirie et des déplacements) et l'Association française de l'excellence territoriale (Afet) avec le soutien de la Caisse nationale des caisses d'épargne et du Fonds social européen (FSE).

Retour sur le « diagnostic partagé »

Un diagnostic est un état des lieux qui débouche sur l'identification d'enjeux. Il prépare à l'action

Etat des lieux : recueil d'informations sur une question (via une recherche documentaire, des entretiens, des questionnaires etc.). Mise en cohérence de l'information, pour faire ressortir les éléments clefs.

Enjeux : des risques, des paris, des défis - ce qu'on peut gagner ou perdre. Les enjeux relèvent-ils de la modification de nos pratiques ? De la mise en commun des compétences ? De la recherche de nouvelles réponses etc. ? Déterminer les enjeux est un préalable pour ensuite imaginer les actions à mener pour y répondre.

Un diagnostic est partagé quand ses conclusions sont partagées par les institutionnels responsables du territoire, mais aussi lorsqu'il découle d'une réflexion commune de l'ensemble des acteurs de ce territoire.

L'objectif final d'un diagnostic n'est pas de connaître mais d'agir ensemble. Le diagnostic n'est pas une simple analyse mais une préparation à l'action.

Sur le blog

www.ecocitoyen-parisrivegauche.org

- **Toutes les informations sur le projet**
- **Tous vos commentaires sur les articles existants**
- **Toutes vos contributions à éditer, par l'intermédiaire de Béatrice (administrateur)**
- **Tout sur la vie de nos projets dans la nouvelle rubrique « Ateliers »**